

# BUDGET PRIMITIF 2018 - RAPPORT DE PRESENTATION

## RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

*« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »*

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2018 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Par ailleurs, le Rapport d'Orientations Budgétaires présenté le 5 mars dernier a posé les bases nécessaires à la construction du budget primitif pour l'exercice 2018 de notre collectivité. Il a été élaboré sans augmentation des taux de fiscalité.

Ce Budget Primitif 2018 de la commune et des budgets annexes est présenté avec reprise des résultats de l'exercice précédent ; le compte administratif 2017 ayant été voté lors du conseil municipal du 5 mars 2018.

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### LES EQUILIBRES

En section de fonctionnement Montant proposé **10 687 386.06 Euros**

En section d'investissement

La section est proposée en suréquilibre avec

- en dépenses totales 6 442 265.22 **Euros**

Y COMPRIS LES RESTES A REALISER DE 2017

- en recettes totales 8 698 535.09 **Euros**

Y COMPRIS LES RESTES A RECOUVRER DE 2017

**Soit un suréquilibre de : 2 256 269.87 Euros**

## La section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES				
		BP 2017	BP 2018	Ev 2018/2017
O11	Charges à Caractère Général	2 370 282,00 €	2 186 521,24 €	-7,75%
O12	Charges de Personnel	6 535 000,00 €	5 881 966,00 €	-9,99%
O14	Atténuations de produits	150 000,00 €	391 598,00 €	161,07%
65	Autres Charges de Gestion Courante	1 107 100,00 €	1 172 426,00 €	5,90%
66	Charges Financières	442 714,00 €	298 000,00 €	-32,69%
67	Charges Exceptionnelles	165 000,00 €	116 874,82 €	-29,17%
O42	Opérations d'ordre entre section	462 810,00 €	640 000,00 €	38,29%
O22	Dépenses imprévues	38 653,00 €	0,00 €	-100,00%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>11 271 559,00 €</b>	<b>10 687 386,06 €</b>	<b>-5,18%</b>

- Les prévisions de dépenses de fonctionnement du budget 2018 passent de 11,2M€ à 10.6 M€ (comparaison de BP à BP).

Cette baisse s'explique :

- Par l'impact du transfert de compétences (Voirie et Espaces Verts ...) à la Communauté urbaine de Caen La Mer qui induit la disparition de crédits sur certains postes de charges à caractère général.
- Par la volonté de la municipalité de poursuivre la maîtrise des dépenses (baisse du chapitre O11 charges à caractère général de -7.75 %).
- Par le transfert de personnel à la Communauté urbaine (42 agents) et le non remplacement de certains agents) (Chapitre O12 -9.99%) mais tient compte des revalorisations salariales prévues ainsi que des augmentations des cotisations CNRACL et IRCANTEC, même si nous poursuivons le non remplacement des agents au cas par cas.
- Par la stagnation des aides aux associations une fois le transfert des actions touristiques et de développement économique, avec une participation à l'effort collectif. La Maison des Jeunes et la Crèche ont été mieux accompagnées. (Chapitre 65 +5.90%).
- Par la continuité du désendettement de la ville face à la charge de remboursement des emprunts Chapitre 66 (-32.69%) et de la pause des

remboursements sur deux années à la suite du réaménagement de la dette.

NB : Compte tenu des déclarations de charges et des ressources transférées, l'attribution de compensation est négative, la commune est contributrice à hauteur de 368 000 Euros. Chapitre O14. Ce montant sera corrigé en Commission d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) selon les montants de recettes de la Taxe de Séjour désormais perçue par la Communauté de Caen La Mer.

*Il a été pris en compte dans ce budget primitif les mouvements budgétaires qui seront effectués au regard des conventions dites < ascendantes ou descendantes > qui ont été signées entre la Commune et la Communauté urbaine de Caen La Mer.*

On constate cependant une augmentation significative des amortissements (+16.11%) correspondant à l'étalement de l'indemnité d'un montant de 1 139 000 euros versée au cours de l'année 2017 à la suite de la sécurisation des emprunts dits structurés.

- Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 10.6 M€ contre 11.2M€ en 2017  
(comparaison de BP à BP).

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2017	BP 2018	Ev 2018/2017
70	Vente de Produits	765 500,00 €	1 028 000,00 €	+34,29%
73	Impôts et Taxes	7 805 749,00 €	7 847 700,00 €	+0,54%
74	Dotations, Subventions et Participations	1 236 727,00 €	1 091 267,00 €	-11,76%
75	Autres Produits de Gestion Courante	497 000,00 €	552 000,00 €	+11,07%
O13	Atténuations de Charges	40 000,00 €	60 000,00 €	+50,00%
76	Produits financiers	12 000,00 €	75 863,00 €	+532,19%
77	Produits exceptionnels	25 718,00 €	29 056,06 €	+12,98%
78	Reprises sur prov pour dépréciation	0,00 €	3 500,00 €	
002	Report à nouveau	889 607,00 €	0,00 €	-100,00%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>11 272 301,00 €</b>	<b>10 687 386,06 €</b>	<b>-5,18%</b>

Cette diminution s'explique :

- Par un produit quasi identique de fiscalité malgré une légère revalorisation des bases fiscales par l'Etat (+1%) ; il n'est pas proposé de modifier les taux d'imposition. (Chapitre 73 -0.54%).

Nous sommes toujours en attente de l'état 1259 de la DGFIP .

La dotation de solidarité communautaire est évaluée à 188 899 euros.

L'attribution de compensation a disparu puisqu'elle est négative et se trouve comptabilisée en dépenses.

- la poursuite des baisses des aides de l'Etat (DGF).(Chapitre 74 -11.76%)

⇒ *Compte tenu du besoin de financement en investissement au 31 décembre 2017, le résultat excédentaire de fonctionnement de 342 093.75 euros est obligatoirement transféré en section d'investissement en affectation au Compte 1068*

- Un produit des jeux estimé à 1 910 000 euros supérieur aux réalisations de 2017.

### La section d'investissement :

La section d'investissement fait appel à une affectation supplémentaire (1068) venant de la section de fonctionnement (342 093.75 euros)

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 2.498M€ auquel s'ajoute les restes à réaliser de dépenses d'un montant de 3.9M€ euros.

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2017	BP 2018	Ev 2018/2017
20	Immobilisations Incorporelles	547 732,00 €	204 140,00 €	-62,73%
204	Subventions d'équipements versées	259 350,00 €	590 577,35 €	127,71%
21	Immobilisations Corporelles	814 621,00 €	740 088,89 €	-9,15%
23	Immobilisations en Cours	1 525 676,00 €	1 676 170,00 €	9,86%
10	Remboursement Taxe aménagement	104 712,00 €	0,00 €	-100,00%
16	Remboursement d'emprunts-Cautions	709 000,00 €	475 000,00 €	-33,00%
O20	Dépenses imprévues	<b>9 741,00 €</b>	9 126,00 €	-6,31%
OO1			249 096,62 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>3 970 832,00 €</b>	<b>3 944 198,86 €</b>	<b>-0,67%</b>

↓ Remboursements de TLE à la suite d'une annulation de permis

## Les prévisions de dépenses d'investissement :

Elles vont permettre l'élaboration de nombreux projets tels :

- La poursuite de l'amélioration et la rénovation des bâtiments à destination du public dans le domaine de la mise en accessibilité, des économies d'énergie et d'une modernisation des espaces (Tennis couverts, groupes scolaires, bibliothèque..) de développement durable, mais aussi la rénovation de l'église Saint Samson, l'extension de la crèche...
- La construction d'un bâtiment de stockage au Maresquier pour les associations caritatives
- La poursuite de l'aménagement de la Promenade de la Paix,
- Le démarrage des travaux du Centre d'activités Nautiques (CANO) avec la démolition de l'existant et la maîtrise d'œuvre.
- Un droit de tirage d'un montant de 250 000 euros pour les travaux de voirie via Caen La Mer.
- Un fonds de concours pour les travaux d'éclairage public via le SDEC pour un montant de 340 577.35 euros.
- Une partie des investissements est prévue pour des acquisitions d'équipements informatiques, du mobilier et du matériel roulant pour les services municipaux, ainsi que de nombreux matériels pour la vie associative et événementielle(+ de 183 K€).

En matière de dette, le montant 2018 de remboursement de la dette en capital s'élève à 465 000 euros.

## Les prévisions de recettes d'investissement

Le montant global des recettes s'élèvent à 7.6M€ pour les crédits nouveaux. Ils sont complétés des restes à recouvrer pour un montant de 1.019 M€ euros.

INVESTISSEMENT RECETTES		BP 2017	BP 2018	Ev 2018/2017
13	Subventions d'Investissement Reçues	458 488,00 €	342 916,00 €	-25,21%
10	Dotations Fonds Divers Réserves (hors 1068)	387 500,00 €	500 000,00 €	29,03%
1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	342 093,75 €	
138	Autres établissements publics locaux	391 117,00 €	16 500,00 €	-95,78%
165	Dépôts et cautions	4 000,00 €	10 000,00 €	150,00%
27	Autres Immos Financières	15 117,00 €	349 245,00 €	
O24	Produits des cessions	1 965 122,00 €	5 437 890,00 €	176,72%
O40	Opérations d'Ordre entre section	462 810,00 €	640 000,00 €	38,29%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>3 684 154,00 €</b>	<b>7 638 644,75 €</b>	<b>107,34%</b>

La section d'investissement fait appel à une affectation supplémentaire (1068) venant de la section de fonctionnement.

Les recettes sont composées :

- de cessions de patrimoine en mauvais état et coûteux et de terrains (cf détail document) pour un montant de 5.4€, déjà engagé en 2017,
- du FCTVA relatif aux dépenses de 2017,
- de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de fonds européens pour un montant de 215 416 Euros,
- de dotations et fonds divers tels le reversement par la CU de la taxe d'aménagement pour un montant de 300 000 euros ou encore de financement participatif estimé à 50 000 euros.
- Du produit des amendes de police pour un montant de 144 000 euros.
- Du reversement de capital de la dette récupérable par la CU de Caen la Mer.

## Les budgets annexes

- Le budget annexe Transports s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 144 252.15 euros et à hauteur de 53 873.07 euros pour la section d'investissement. Une subvention d'exploitation du Budget général est prévue pour la somme de 106 000 euros.
- Le budget annexe Locations s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 232589.57 euros et à hauteur de 324 962.59 euros en section

d'investissement avec la réhabilitation de la salle du camping (partie haute et le remplacement de la chaudière à la Grange aux Dîmes).

## CONCLUSION

L'engagement pris en matière fiscale reste de mise :

Pas d'augmentation des taux depuis 2014

En fonctionnement, nous continuons nos efforts en matière de dépenses afin d'être en mesure, encore cette année, de maintenir si possible le niveau des services rendus à la population malgré le désengagement de l'Etat.

En investissement, de nombreux travaux vont être réalisés et terminés ; d'autres verront le jour en 2019 permettant à la Ville d'être plus attractive tant sur le plan de l'économie locale que sur le plan touristique.